

Plan de déplacement de SFR Mise en place de l'autopartage

Organisme porteur :
SFR

Partenaires :
Plaine Commune Promotion
Pro'Mobilité

Chiffres clés :

- Lancement en janvier 2014
- Plus de 4 000 salariés concernés
- Une cinquantaine de véhicules sortis du parc

Photo du service :



Crédit photo : Maxime Dufour - SFR



Présentation

Pour réunir ses salariés jusqu'à présent dispersés sur des sites à La Défense, Boulogne et Paris, SFR s'est lancé dans la construction d'un « campus » à Saint-Denis dans le secteur de La Plaine.

Avant même l'arrivée des premiers salariés sur le site, SFR s'est intéressé à la question des déplacements. En effet, l'entreprise a rejoint le PDIE « Plaine Saint-Denis » pour échanger avec les principaux employeurs d'ores-et-déjà présents sur la zone et agir sur les conditions de déplacements.

En parallèle, SFR a mis en place plusieurs mesures pour inciter les 4 000 premiers salariés à rejoindre le campus (sur les 8 000 prévus à terme) à recourir à des modes de déplacements plus durables pour se rendre sur leur nouveau lieu de travail :

- subvention à hauteur de 50% du coût d'acquisition d'un vélo à assistance électrique, plafonnée à 900€ et la possibilité de bénéficier de la prise en charge de l'abonnement aux transports en commun 6 mois par an.
- 268 places de stationnement vélos mises à disposition
- remboursement de 90% de l'abonnement aux transports collectifs
- indemnité de 50€ par mois accordée aux collaborateurs pratiquant le covoiturage
- aide à l'acquisition d'un véhicule électrique pour les trajets domicile-travail
- mise en place du travail à distance pour réduire les déplacements domicile-travail.

Dans le cadre de ce déménagement, SFR a également souhaité revoir la gestion de son parc automobile et en particulier des 70 véhicules de services et d'astreinte existant.

Mise en place

Pour rationaliser sa flotte de véhicules, SFR a introduit un système d'autopartage de véhicules thermiques mais aussi électriques.

A partir de janvier 2014, les collaborateurs des 3 principaux sites franciliens de SFR (Campus de Saint-Denis, Nanterre et Meudon) ont pu bénéficier de 45 véhicules en libre-service, aussi bien thermiques qu'électriques.



Présentation du service par Christian LEVREL - Responsable Développement Durable - Immobilier SFR

Ce service, entièrement intégré, comprend notamment :

- Une plateforme de réservation en ligne accessible 24h sur 24 facilitant les réservations et permettant de consulter facilement la disponibilité des véhicules.
- Une assistance 24h sur 24
- Un service de maintenance et d'entretien qui permet à SFR de n'avoir qu'un contrat pour la gestion globale des véhicules

L'accès aux véhicules thermiques se fait par le biais du badge d'accès professionnel SFR des collaborateurs et ne requiert donc aucune clé. Il n'est donc plus nécessaire de stocker les clés des véhicules avec les risques de perte inhérents. Il s'agit donc d'un gain de temps et d'une simplification pour les salariés.

Pour les véhicules électriques, un badge supplémentaire reste nécessaire. Le stationnement et la recharge sont quant à eux facilités. En effet, il est possible de réserver une place de stationnement et de recharger le véhicule sur la totalité des emplacements du service Autolib'.

Evaluation

En 2014, près de 900 collaborateurs ont eu recours à l'autopartage chez SFR, générant plus de 3 200 réservations.

Grâce à ce système d'autopartage, le taux d'utilisation des véhicules atteint les 60% sur le Campus de Saint-Denis. La flotte de véhicule reste moins souvent à l'arrêt. Cette optimisation a permis de réduire le nombre de véhicules en circulation sans diminuer le service rendu. La cinquantaine de véhicules sortie du parc représente une économie pour SFR aussi bien financière qu'en termes d'émissions de polluants.

D'autre part, SFR a pour projet de louer ces véhicules à ses salariées pour le week-end. Le tarif pratiqué permettra de payer l'assurance dommages et la dépréciation du véhicule. SFR pourra donc couvrir le surcoût de cette opération et les salariés bénéficier d'un véhicule à un coût très avantageux.

De ce fait, SFR optimise encore plus l'utilisation de ses véhicules et ses salariés peuvent bénéficier d'une voiture en fonction de leurs besoins pour le week-end.

Point de vue

« Notre but était de remplacer, à coût identique, une flotte de service de 70 véhicules, mal optimisée, par une flotte de 45 véhicules en autopartage [...] nous réalisons une économie de plus de 30 % »

Michel Moussa, directeur immobilier et des services aux collaborateurs de SFR